

## Travail invisible, valeur ajoutée à la création de richesse



Article rédigé par *Hélène Bodenez*, le 16 mars 2012

**Hélène Bodenez** était invitée le 13 mars dernier à prononcer une conférence devant l'Assemblée générale de la [Fédération Nationale de la Médaille de la Famille française](#). Nous reproduisons avec son aimable autorisation l'intégralité de son intervention.

Merci de m'avoir invitée à représenter *l'Association pour la Fondation de Service politique* aujourd'hui devant votre Assemblée générale.

Je voudrais en préambule dire combien la *Fédération Nationale de la Médaille de la Famille française* poursuit un but essentiel quand elle rappelle les vertus sociétales de la famille nombreuse aujourd'hui : signe de confiance dans la vie, école de solidarité et de don de soi, lieu où sont multipliées les joies comme les peines que l'on partage. Le slogan vous caractérisant et sur lequel je me suis penchée pour préparer cette intervention, « 10% des familles, 40% des générations futures », devrait être laissé bien plus souvent à la méditation des décideurs.

De son côté, l'AFSP est dans sa mission propre en acceptant de collaborer avec vous pour montrer comment le politique a mieux à prendre en compte la valeur ajoutée des familles en général, et des familles nombreuses en particulier. Nous entendons donner plus de force au débat concernant la famille et faire progresser le respect des valeurs fondatrices de la société comme l'est la cellule familiale constituée d'un père et d'une mère, cellule de base de la société, notamment à la veille d'échéances majeures pour la France.

La FAFCE, Fédération des associations familiales catholiques en Europe<sup>[1]</sup>, a salué dernièrement la Présidence hongroise de l'Union européenne voulant introduire dans le débat public le rôle de la famille dans la société, plus particulièrement en ce qui concerne la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Elle a rappelé que la politique familiale relève de la seule compétence des Etats membres de l'UE, que la liberté de choix est nécessaire pour le bien-être et la stabilité des familles dans la durée, et que les parents sont les premiers éducateurs de leur(s) enfant(s) et ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à leur donner. Pour ces raisons ils ont besoin de temps à passer avec leurs enfants et du soutien pour accomplir leur mission et responsabilité de mère et de père. La FAFCE a organisé le 17 octobre dernier à Bruxelles un colloque sur la question qui nous occupe ce matin : « l'apport du travail invisible à la création de richesse, valeur ajoutée à la cohésion sociale ». Ce qui préoccupait les participants à ce colloque, c'était cet « invisible », ce « caché » d'une solidarité essentielle, ce riche « plus » qui dépasse ce qu'on entend traditionnellement par le bénévolat ou le volontariat : le don désintéressé de l'amour, socle de tout.

### Qu'est-ce que ce travail invisible des familles ?

N'est-il pas, en effet, urgent de lui donner de la visibilité, de rappeler et de mettre en avant ce qu'est précisément ce travail familial non marchand, irremplaçable, dans une société qui l'oublie parce qu'elle ne mesure tout qu'à l'aune du marchand ? urgent d'évaluer à son juste prix cet investissement sur l'avenir, ce « durable » qu'est la mise au monde des enfants, leur éducation et la prise en charge des coûts ?

Prenons le cas de la mère de famille nombreuse qui a fait le choix, pour un temps, de rester au foyer. Elle attend ses enfants rentrant de l'école. Elle les écoute raconter leur journée, bonne ou mauvaise, aide à leur faire parler de leurs soucis, de leurs résultats scolaires, de l'amitié qu'ils ont avec tel ou tel. Elle fait advenir leurs sentiments. La valeur de ces échanges de chaque jour, liée à la disponibilité de la mère qui se demande

pour sa part comment aborder ses enfants, qui cherche la finesse avec laquelle leur psychologie doit être prise en compte est proprement énorme, incalculable. Cela favorise la croissance de l'enfant, lui donne une sécurité de base grâce à cet attachement parental, ici maternel, primordial.

Pourtant force est de constater que dans une société, où l'on voit progresser les désordres psychologiques qui agrandissent chaque jour le trou de la Sécurité sociale, on ne voit plus le précieux d'un équilibre familial qui passe par une présence aux enfants qu'on éduque patiemment, qui passe par une autorité de référence, enveloppée d'amour jour après jour. C'est un travail de l'ombre, sans doute, considéré comme allant de soi. Qui *allait* de soi ? aurais-je envie de dire. Est-ce toujours le cas ? « Souvent, on ne remarque le travail associé au maintien de l'ordre et à l'entretien que s'il n'a *pas* été fait » rappelle une association canadienne. Faudra-t-il que la famille soit complètement détruite dans ses fondements pour se rendre compte des bienfaits qu'elle apportait à la société, du temps où le bon sens régnait ? où la raison ne déraisonnait pas ? Des dommages sont en cours. Espérons qu'ils ne soient pas irréversibles...

## L'État ou les parents : l'exemple suédois

Madeleine Wallin est suédoise et a pris longuement la parole lors de ce colloque à Bruxelles dont je parlais plus haut. Elle est la présidente de HARO, l'une des organisations familiales suédoises les plus importantes, posant un regard critique sur les politiques familiales suédoises. Elle est également la présidente de FEFAF (Bruxelles), la *Fédération européenne des Femmes Actives au Foyer* (FEFAF), organisation non confessionnelle et apolitique qui regroupe seize organisations membres des pays de toute l'Europe avec un statut consultatif spécial à l'ECOSOC[2] aux Nations-unies. L'expertise de ces deux organisations est grande car elles valident dans leurs analyses de solides expériences personnelles, partagées, issues d'histoires individuelles. Elles veulent redire à temps et à contretemps que « chaque personne doit avoir le libre choix de la trajectoire à donner à sa vie en fonction des besoins de sa famille ».

Les principaux objectifs poursuivis concernent la prise en compte dans le PIB des pays du travail invisible des familles, de ces services non rémunérés produits par les ménages. Mère de cinq enfants, Madeleine Wallin a été elle-même mère au foyer pendant seize ans.

Elle milite pour la reconnaissance de la valeur humaine, sociale et économique du travail non rémunéré venant des familles, du travail effectué à la maison à l'égard d'un parent à charge.

Elle demande un vrai statut social pour ces personnes réalisant ce travail qui puisse leur conférer des droits sociaux, les mettant ainsi à l'abri de la précarité ou de la pauvreté auxquelles ces personnes pourraient se trouver exposées par la suite.

Il s'agit de faire pression pour qu'une vraie politique familiale se mette en place, garantissant les droits des familles et des enfants, qu'on tienne compte des besoins et des cycles de vie des parents et des enfants.

En vue encore, la collecte de données dans les statistiques nationales et européennes sur les femmes ainsi que la possibilité d'un véritable dialogue civil, de l'obtention de moyens juridiques adéquats et financiers pour leurs importantes organisations familiales.

Madeleine Wallin veut sensibiliser sur les changements en cours dans les sociétés, changements auxquels la France n'échappe pas. Un pays riche comme la Suède d'où elle vient est intéressant dans ses contrastes. La présidente de la FEFAF met l'accent par exemple sur le long congé parental donné dans son pays avec ses nombreuses solutions flexibles qui va de pair avec une bonne économie. Pays riche mais avec un État fort, la Suède a en tête ce qu'on appelle le « care » dans son sens anglo-saxon, une approche « holistique » c'est-à-dire globale et surtout sociale des problèmes avec des impôts élevés pour le financer. Mais la Suède ne prend pourtant pas en charge les soins à domicile. Or, les parents d'enfants malades ont besoin de soutien et d'aide, d'être sécurisés, pas d'être considérés comme des exclus de la société quand ils ont fait le choix de prodiguer les soins à l'intérieur de la famille, à domicile et pas seulement en hôpital. Ils méritent au contraire une vraie reconnaissance.

Le Haut Conseil pour la famille [3] en France regrettait de la même façon dans son rapport de 2011 qu'on ne

traite pas mieux les problèmes de handicap et de dépendance qui comportent pourtant des dimensions familiales. Récemment, sur Radio Notre-Dame [4], les invités d'une émission qui se demandait « comment renforcer l'institution du mariage et celle de la famille [5] » ont tous mis en évidence l'abandon des anciens en une époque où il n'y a plus de cohabitation des générations, qu'il fallait améliorer le maintien à domicile, les « aidant familiaux » mal ou pas accompagnés. Comme en France, le système fiscal suédois n'est pas favorable aux familles : une famille paie pour les soins le même pourcentage élevé de taxe qu'une personne célibataire sans enfants à charge. Avoir un enfant ou six ne fait aucune différence. Les besoins individuels au sein des familles ne sont pas pris en compte tout le monde paie le même pourcentage de l'impôt.

Madeleine Wallin n'hésite pas à remettre en cause le caractère interventionniste de l'État. Si des parents décident d'un mode de vie différent de celui que l'État suédois prescrit, ils doivent se justifier : comment pensent-ils que leurs enfants vont vivre en n'entrant pas dans ce type de voie prédéfinie ? Tous les soins de la petite enfance sont désormais appelés « pré-scolaires » « pre-school » – non plus « garderie ». Même les enfants d'un an sont considérés comme des « étudiants » plutôt que des petits enfants ayant besoin de soins. 92% de tous les enfants de plus de dix-huit mois sont en *pré-scolaire*, même si les parents sont à la maison pour des raisons de chômage ou parce qu'un parent est en congé parental avec de plus petits frères et sœurs.

L'État suédois fait de l'école maternelle un lieu plus important que le foyer des parents. N'en voit-on pas pourtant les dangers ? outre la réduction de l'investissement des parents dans l'éducation, il y a risques importants sur la santé des enfants, déficiences psychologiques et retards dans l'apprentissage. Quid de l'affection, de l'attachement émotionnel, si important pour les parents et clé de voûte d'une croissance saine en vue de la maturité ? Or, il est pourtant démontré que l'enseignement « pré-scolaire » de ce type est un fardeau financier plus grand sur les finances publiques, que l'allocation financière de soins à domicile, controversée, et que certaines municipalités seulement octroient aux parents s'occupant d'un enfant à la maison.

Chacun l'aura compris : l'État suédois qui n'impose ni plus ni moins qu'un programme idéologique où le consentement des parents est loin d'être essentiel annonce un modèle pour d'autres pays. On voit déjà en France ce type d'horizon se dessiner avec un « accent davantage mis sur les mesures permettant d'articuler désir d'enfant et activité professionnelle des femmes, permettant « d'offrir des services d'accueil des enfants de qualité et à des coûts abordables, disposer d'une école préélémentaire accueillant gratuitement la quasi-totalité des enfants de trois à six ans, autant de mesures qu'on considère efficaces en matière de soutien à la natalité.

Comme le dit Anne Gavini cette semaine dans *Famille chrétienne* [6], « plus personne ne veut plus douter de la volonté de la femme de conserver sa place sur le marché du travail, obtenue de haute lutte par quarante ans de féminisme. Au prix parfois de renoncements individuels et collectifs que d'aucuns commencent à entrevoir : fatigue voire épuisement, difficultés éducatives... » Dominique Marcilhacy, présidente de l'Union des Familles en Europe, s'insurge : « On a créé les conditions du naufrage des familles, et l'on dit maintenant aux femmes qu'elles doivent continuer à travailler pour éviter le naufrage. » Nul doute qu'on n'a jamais autant vu les limites de travail des femmes, vu l'importance d'une famille stable pour la cohésion sociale.

Ce que revendique Madeleine Wallin, c'est entre autres le respect des besoins des enfants, en créant la société autour d'eux, non d'inverser les choses c'est-à-dire de créer la société autour des besoins des adultes et de la politique. Je crois que cette conclusion devrait être reprise largement en France. Beaucoup, on le sait, voudraient voir aujourd'hui les enfants de trois ans obligatoirement scolarisés. C'est un des serpents de mer électoral de 2007 qui ressurgit. C'est notamment noir sur blanc dans le programme de M. Hollande [7].

Comment faire comprendre qu'un enfant ne peut pas être compris en dehors du contexte de ses parents ? même d'une famille défaillante ? que la prospérité émotionnelle est plus importante que l'aisance financière ? L'environnement familial est directement jugé comme un facteur d'échec par un quart des Français, selon un sondage tout récent publié par la *Fondation des Apprentis d'Auteuil*. 46% des Français jugent l'environnement familial peu propice aux apprentissages et 45% qu'il y a une inadaptation des méthodes pédagogiques par rapport aux besoins des élèves. 54% des Français jugent que les parents manquent de solutions et de repères pour éduquer leurs enfants. Et 50% que les parents sont submergés par leurs propres difficultés. Les jeunes les plus en difficulté souffrent le plus des évolutions économiques, sociales et familiales actuelles (femmes seules sans travail, divorces).

Madeleine Wallin s'étonne d'ailleurs qu' à côté d'une catégorie d'enfants socialement marginalisés, enfants de familles dont la situation financière de pauvreté conduit à la pauvreté affective et une insensibilité aux besoins des enfants, il y ait un groupe très différent, en constante augmentation. Ce sont les familles saines et compétentes qui ont choisi un style de vie à faibles revenus afin d'avoir le temps de donner à leurs enfants une vie aux émotions et au développement riches. Familles pauvres parce que le gouvernement suédois veut ignorer le travail très important de ces parents pour leurs enfants, décide de ne pas les soutenir financièrement.

L'enjeu, quel est-il pour ces familles qui prennent au sérieux la tâche d'élever des enfants ? celui de rendre l'environnement des enfants aussi bon que possible, de soutenir les familles dans leurs besoins, plutôt que de s'immiscer dans les choix des parents, d'usurper leur responsabilité. Il faut surtout — et c'est la prise de conscience que nous voudrions voir grandir en France également — que ce travail dit invisible devienne enfin visible pour qu'il ne reste pas dans la seule sphère privée alors qu'il a une si grande dimension sociale.

## La grande faille du *genre*

À ce stade de notre réflexion, qu'on nous permette un détour. La théorie du *gender*, remettant en cause l'identité naturelle fondée sur le sexe, remet en cause par là-même l'institution du mariage ; remet en cause directement la cellule de la famille comme le droit naturel des enfants à être élevés par un père et une mère [8], à recevoir des parents naturels les bienfaits de ce « travail invisible » des familles qui est *pour eux*. L'un des analystes de l'AFSP, Roland Hureaux, voit la loi d'équivalence homosexualité = hétérosexualité qu'on cherche arbitrairement à imposer comme la « transgression d'un ordre symbolique fondé sur la différence » [9] :

« La théorie du *gender* veut imposer qu'un homme peut être une femme et qu'une femme peut être un homme, hors de toute considération de leurs caractères physiques objectifs. Il y a, de ce point de vue, d'un côté l'ordre de la nature qui détermine ces caractères, de l'autre celui de la culture ou des représentations qui n'aurait aucun rapport avec le premier. Tout cela nous laisse penser à ce qui arrive dans le roman d'Orwell, *1984* : un parti tout-puissant impose à la société de croire que « *la vérité, c'est l'erreur* », « *la guerre, c'est la paix* », « *la haine, c'est l'amour* ». Pourquoi pas, dès lors, « *l'homme, c'est la femme* » ? »

Comment ne pas voir que ce nous n'hésitons pas à nommer avec Roland Hureaux un attentat contre la raison aura des répercussions immenses quand on sait combien les enfants réagissent aux désordres qui les malmènent jeunes, que leur façon de grandir sera irrémédiablement touchée en tout premier lieu, comme leur façon d'aborder la nourriture par exemple. Quelle sera la génération qui nous gouvernera dans une trentaine d'années ? équilibrée ou malade de n'avoir pas été aimée dans un environnement de sécurité affective et émotionnelle ? dans un « cadre pertinent pour l'éducation de citoyens équilibrés aptes à participer à la vie sociale et politique » [10]. Comment ne pas s'insurger du bouleversement de la cellule familiale par cette « contestation avalisée par le plus haut niveau de l'État » ? Et comme Roland Hureaux, nous nous posons cette autre question : « Au reste, qui peut imaginer qu'une classe politique qui ratifie le mariage homosexuel puisse faire preuve de bon sens dans les autres champs de ses activités ? »

Le mariage, fait observer Mgr Silvano Tomasi, observateur permanent du Saint-Siège à l'ONU à Genève, contribue de « façon unique et essentielle au bien public » car il modèle la façon dont hommes et femmes vivent en interdépendance et s'engagent pour leur vie entière, à chercher le bien de l'autre. C'est pourquoi, il a été protégé depuis des temps immémoriaux dans les traditions légales, culturelles et religieuses. » [11]

Comme le rappelle la *Confédération nationale française des Associations familiales catholiques* qui a contribué à la campagne d'information de l'AFSP pour l'élection présidentielle, « alors que l'attention est aujourd'hui très largement centrée sur la relation entre le parent et l'enfant, il y a urgence à s'intéresser au couple [12] car c'est lui qui crée la famille. Il y a aussi urgence à montrer en quoi on accède à une vie familiale plus dense en se mariant, à rappeler que le mariage durable favorise l'épanouissement des personnes (adultes et enfants) et le bien de la société. Ce travail de promotion du mariage comme fait social, engagement public fondateur de la famille, va de pair avec une démarche de mise en évidence et de prévention des « coûts du non-mariage ». (Et rajoutons, du coût du divorce : un couple sur deux divorce en

ville.) Il est plus qu'urgent de « promouvoir le mariage en tant qu'institution spécifique », « d'accompagner les couples et d'éduquer à la relation homme femme dès l'école, d'appliquer la loi de 2001 (trois séances annuelles d'éducation affective et sexuelle de la maternelle à la terminale) en s'appuyant sur l'intervention d'associations non militantes et œuvrant pour la valorisation d'une vision intégrale de la sexualité ; de promouvoir le « Pass amour » à la place du « Pass contraception », pour prévenir les effets des visions limitées et incomplètes de la sexualité qui circulent dans la société. »

## **La valeur ajoutée du dimanche pour les familles, pour la société tout entière**

Qu'on me permette un deuxième détour pour aller au fond du sujet qui nous occupe, au fond de ce « travail invisible », « non marchand ». Il est un travail non marchand particulièrement précieux pour une société, celui du dimanche, de ce temps des retrouvailles, d'attentions aux autres, de ce temps des liens. Jean-Paul II rappelait sans cesse qu'il fallait honorer le dimanche et comptait l'eucharistie dominicale parmi les sept priorités pastorales de l'Église du troisième millénaire (n. 35-36), il est aussi un message prophétique pour la société française tout entière ». L'évêque de Bayonne, M<sup>gr</sup> Aillet, le rappelait dernièrement pour notre I<sup>e</sup> Journée européenne pour un dimanche sans travail, le 4 mars dernier. « Un dimanche sans travail et sans supermarché, c'est faire la promotion d'une liberté qui retrouve la joie simple du vivre-ensemble et du partage fraternel des biens culturels et spirituels, qui reconstruit les liens de la famille et garantit la cohésion sociale. Un jour, le même pour tous car nous appartenons à la même famille humaine, pour faire attention les uns aux autres. Un jour de gratuité pour grandir dans la liberté d'aimer, d'être solidaires. »

Le dimanche jour de la famille, mais également jour pour reconstruire une famille qui se délite, une famille en morceaux.

En définitive, une conviction : la famille rapporte bien plus qu'elle ne coûte. Miser sur elle est un pari toujours gagnant que les politiques devraient oser. Ne la laissons pas s'enfermer dans une dérive individualiste tentante dans des sociétés où l'hyperconsumérisme fait office de rouleau compresseur. À la veille des élections, il est urgent de rappeler deux choses : dans la politique de désendettement et d'efforts, dans les charges à réduire, est-ce à la politique familiale de trinquer ou va-t-elle être épargnée ? Je laisse le mot de la fin à Nicolas Bagory qui écrit dans notre dossier spécial :

« Cessons donc de pénaliser les familles nombreuses au motif absurde qu'elles augmenteraient le chômage, ou en cherchant à les discriminer... La famille est l'école de la solidarité (qu'on se le dise à gauche !) et de la responsabilité (Oyez, oyez la droite !). La famille, c'est aussi le droit d'une société à la jeunesse, le droit d'un « monde qui claque des dents » à un brasier créatif et à une fougue au travail. »

## **A lire également sur le même sujet :**

- [Travail invisible à la création de richesse : un chapitre à ouvrir pour les familles par Hélène Bodenez](#)

[1] <http://www.fafce.org/index.php?lang=fr>

[2] Le Conseil économique et social des Nations-unies, appelé communément ECOSOC, est l'organe principal de coordination des activités économiques et sociales de l'ONU. C'est l'un des six organes principaux de l'ONU (en vertu de l'article 7 de la Charte des Nations-unies) et est régi par les Chapitres IX et X de la Charte. Les objectifs de l'ECOSOC sont les suivants : promouvoir une élévation du niveau de vie, le plein emploi et le progrès économique et social ; trouver des solutions aux problèmes économiques, sociaux et sanitaires internationaux ; faciliter la coopération internationale dans les domaines de la culture et de l'éducation ; favoriser le respect effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

[3] [http://www.hcf-famille.fr/IMG/pdf/Architecture\\_Problematique.pdf](http://www.hcf-famille.fr/IMG/pdf/Architecture_Problematique.pdf)

[4] *La Voix est libre* du lundi 12 mars 2012.

[5] <http://radionotredame.net/wp-content/uploads/podcasts/la-voix-est-libre/la-voix-est-libre-12-03-2012.mp3>

[6] « Pour une vraie politique de la famille », *Famille chrétienne* n° 1782 du 10 mars au 16 mars 2012.

[7] « La scolarisation des enfants de 3 ans sera rendu obligatoire et l'accueil des 2 ans sera favorisé. » <http://le-63-avec-hollande.fr/f-hollande-devoile-son-programme-pour-leducation/>

[8] 30 000 à 50 000 enfants seraient déjà élevés dans des familles homoparentales.

[9] <http://www.valeursactuelles.com/parlons-vrai/parlons-vrai/raison-et-d%C3%A9raison20110811.html>

[10] *Famille Chrétienne*, Thibaud Collin.

[11] 19<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, 12 mars 2012, Zenit. <http://www.zenit.org/rssfrench-30357>

[12] Certains ne savent pas, par exemple, qu'ils se doivent fidélité.